

Plan de cours

COURS : **BADMINTON**

PROGRAMME : **Tous les programmes - formation générale commune**

DISCIPLINE : **109 Éducation physique – ensemble 2**

Pondération : Théorie : 0 | Pratique : 2 | Étude personnelle : 1

Préalable : aucun

| PROFESSEUR DU COURS-GROUPE | BUREAU | ☎ poste | ✉ courriel ou site web |
|----------------------------|--------|---------|--|
| Martin Carle | AR-2 | 2677 | martin.carle@cegepmontpetit.ca |
| Jean-François Collin | AR-2 | 6791 | jean-francois.collin@cegepmontpetit.ca |
| Jacques Miqueu | AR-2 | 6826 | jacques.miqueu@cegepmontpetit.ca |
| Suzanne Côté | AR-2 | 2943 | suzanne.cote@cegepmontpetit.ca |
| Renaud Duguay-Lefebvre | AR-2 | 6711 | r.duguay-lefebvre@cegepmontpetit.ca |
| Marie-Lyne Deschamps | AR-2 | 6820 | marie-lyne.deschamps@cegepmontpetit.ca |
| Vincent Davoli | AR-2 | 6825 | vincent..davoli@cegepmontpetit.ca |

PÉRIODE DE DISPONIBILITÉ AUX ÉTUDIANTS

| | LUNDI | MARDI | MERCREDI | JEUDI | VENDREDI |
|------------|-------|-------|----------|-------|----------|
| Avant-midi | | | | | |
| Après-midi | | | | | |

| COORDONNATEUR DU DÉPARTEMENT | BUREAU | ☎ poste | ✉ courriel |
|------------------------------|--------|---------|------------------------------------|
| Hélène Morin | AR-2 | 6731 | helene.morin@cegepmontpetit.ca |
| Martin Choquette | AR-2 | 6774 | martin.choquette@cegepmontpetit.ca |

Note : L'usage épïcène du masculin dans ce texte est une forme neutre. Il ne vise qu'une meilleure lisibilité du texte et ne comporte aucun caractère discriminatoire à l'égard des personnes de sexe féminin.

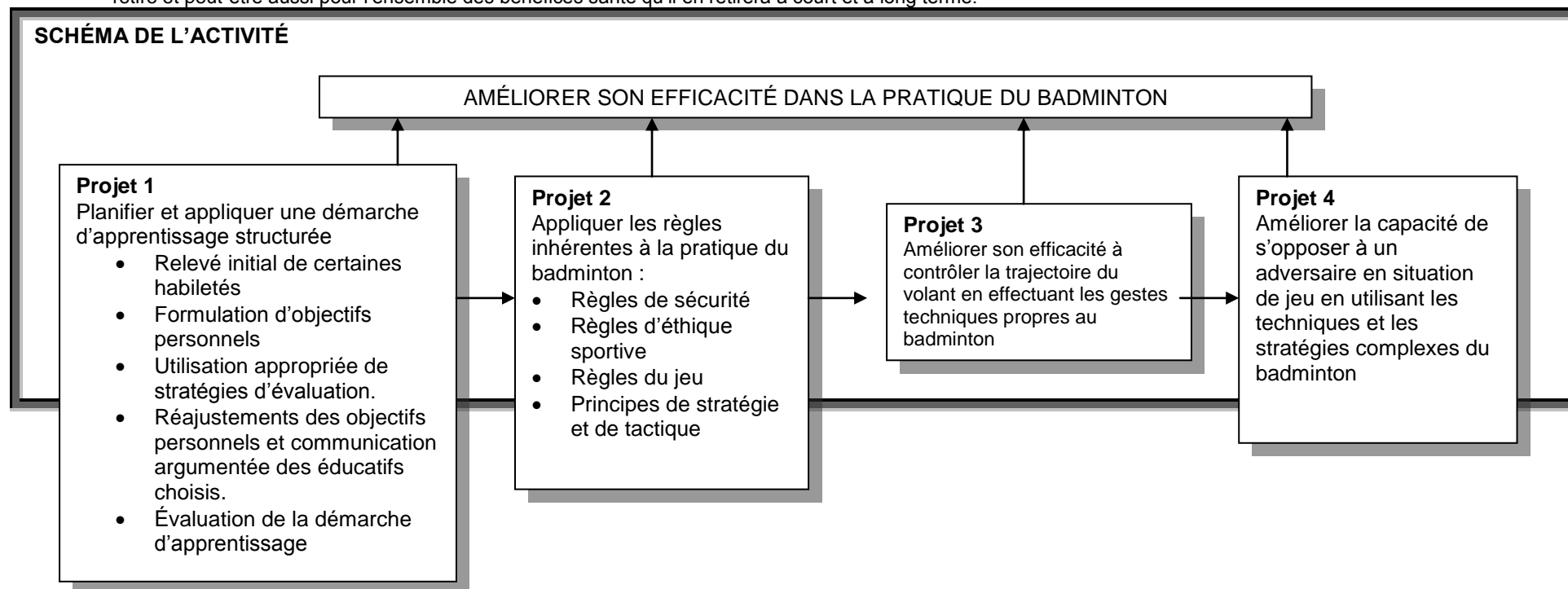
1.0 PRÉSENTATION DU COURS DE BADMINTON

L'ensemble 2, *Efficacité et activité physique*, vise le développement du sentiment de compétence dans l'apprentissage d'une activité physique. Il propose une démarche par objectifs à l'aide de laquelle le participant expérimente l'utilisation de divers outils qui lui permettent d'intervenir avec succès sur l'amélioration de ses habiletés motrices.

La réussite du cours de badminton est un préalable au cours de l'ensemble 3

Essentiellement, le cours de badminton vise le développement chez le participant de:

- ◆ la confiance dans sa capacité d'apprendre
 - ◆ la conscience des outils dont il dispose
 - ◆ l'attitude appropriée pour transformer en stress positif certains passages difficiles de l'apprentissage qui se caractérisent par l'insécurité et le déséquilibre que le participant peut ressentir.
-
- Le participant considère maintenant l'obstacle ou la difficulté comme une étape dans l'apprentissage, une occasion d'apprendre, un défi stimulant, un problème intéressant à résoudre et non pas comme une confirmation de son incompétence.
 - Au terme de l'ensemble 2, le participant est ouvert à l'essai d'une nouvelle activité, il l'expérimente avec confiance et humour et accepte ses erreurs et les difficultés qui le stimulent au lieu de le décourager.
 - Sa pratique de l'activité physique lui procure plaisir et valorisation.
 - Il augmente son intérêt et sa motivation pour la pratique de l'activité physique.
 - Il met en place les conditions d'un mode de vie intégrant de façon non négociable la pratique régulière de l'activité physique pour le plaisir et la valorisation qu'il en retire et peut-être aussi pour l'ensemble des bénéfices santé qu'il en retirera à court et à long terme.



2.0 RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Pour plus d'information sur les cours d'éducation physique au collégial, veuillez vous référer au site web du département d'éducation physique : <http://blogues.college-em.qc.ca/education-physique/>

L'éducation physique et la formation générale

Avec les autres disciplines de la formation générale, l'éducation physique contribue au développement des habiletés, des connaissances et des attitudes nécessaires pour s'intégrer à la société comme individu lucide, responsable et actif. Elle contribue à divers degrés aux buts de la formation générale :

- ◆ La capacité de développer une pensée autonome et critique sur son mode de vie et sa santé
- ◆ La conscience de ses responsabilités envers soi et les autres
- ◆ L'application des savoirs à l'analyse de situations et à la détermination de l'action
- ◆ La prise de conscience de la nécessité d'adopter des habitudes de vie qui favorisent une bonne santé
- ◆ La conceptualisation
- ◆ L'analyse et la synthèse
- ◆ La maîtrise de méthode de travail
- ◆ Le développement de l'autonomie
- ◆ Maîtrise des règles de base du discours argumentatif

En tout → 3 ensembles

Les cours offerts en éducation physique sont partagés en trois ensembles. Pour obtenir les trois unités en éducation physique, l'étudiant devra réussir un cours de chaque ensemble. Il n'y a pas de préalable aux cours des ensembles 1 et 2. Par contre, la réussite des deux premiers ensembles est préalable à l'ensemble 3.

Ensemble 2

A l'aide d'une méthode de travail par objectifs personnels, l'étudiant intervient avec succès sur l'amélioration de ses habiletés motrices. Il développe un **sentiment de compétence et d'efficacité dans l'apprentissage qu'il aborde avec confiance et plaisir.**

Particularité des cours d'éducation physique au collège Édouard-Montpetit

Les cours d'éducation physique ne comblent pas les besoins d'activité physique de l'étudiant. Afin de mieux performer à l'école et pour favoriser le développement des compétences en éducation physique, il est fortement suggéré aux étudiants de rechercher dès leur entrée au collège des façons d'être régulièrement actif en dehors de ses cours d'éducation physique.

Afin de contrer les effets dévastateurs de la sédentarité, tous les cours comportent de façon régulière une activité ou une routine d'exercices exigeant un effort soutenu et vigoureux avec un accent particulier sur le développement de la composante cardiovasculaire que l'étudiant est aussi invité à prendre en charge dans sa pratique hors cours.

Au terme de l'ensemble 3, donc à la fin de sa démarche en éducation physique au collégial, l'étudiant devra démontrer une condition physique cardiovasculaire lui permettant d'atteindre le seuil de réussite dans une épreuve ou un test critérié.

Améliorer son efficacité lors de la pratique d'une activité physique.

Renseignements liés à la pondération (0-2-1)

0 → temps hebdomadaire consacré aux apprentissages théoriques

2 → temps hebdomadaire consacré à la pratique d'activités physiques

1 → temps hebdomadaire consacré au travail personnel

Formule du cours

Cours de trente (30) heures réparties à raison de 2 heures consécutives par semaine et auxquelles s'additionnent 15 heures de travail personnel hors cours à raison d'environ une heure par semaine.

3.0 PLANIFICATION DU COURS

Projet 1 : Planifier et appliquer une démarche d'apprentissage structurée

| Projet (objectifs, durée) | Stratégie (méthode, contenu) | Résultats attendus (normes de maîtrise) | Travail préparatoire (travail personnel) | Évaluation (mode, modalités, date) |
|---|---|--|--|--|
| Planifier et appliquer une démarche d'amélioration des habiletés motrices nécessaires au développement de l'efficacité au badminton | <p>Utilisation d'outils (test d'habiletés, fiches d'observation, d'autoévaluation) à l'aide desquels le participant peut identifier ses forces et ses faiblesses donc les éléments qui doivent être améliorés pour obtenir des gains d'efficacité.</p> <p>Travail individuel ou avec partenaire, ateliers, éducatifs, correction par le professeur, jeu dirigé.</p> <p>Proposition d'éducatifs afin d'assurer la progression d'un geste choisi. Analyse vidéo sur le geste.</p> <p>Les principales trajectoires étudiées</p> <ul style="list-style-type: none"> • Service court • Service long • Amorti au-dessus de la tête • Amorti au filet • Dégagé • Smash | <ul style="list-style-type: none"> • Formulation d'objectifs personnels réalistes, mesurables et situés dans le temps en lien avec les besoins d'apprentissage, les capacités et les aptitudes au départ • Identification des éléments des gestes techniques qui ont été corrigés et de ceux qui posent difficulté. • Formulation d'objectifs personnels révisés ou ajustés selon les progrès réalisés et les difficultés rencontrées à mi-parcours. • Communication claire et argumentée justifiant le choix d'éducatifs en fonction des éléments à améliorer. • Évaluation de l'atteinte des objectifs (l'amélioration des trajectoires) et bilan du projet personnel à la fin. <p>Les critères d'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Clarté du propos • Pertinence et cohérence du propos • Utilisation de la terminologie appropriée • Enregistrement complet des données du projet personnel | <p>Compléter la section sur la formulation des objectifs de la fiche d'apprentissage</p> <p>Compléter la section des objectifs révisés de la fiche d'apprentissage</p> <p>« Diagnostics et prescriptions »</p> | <p>Relevé initial et objectifs personnels de départ 3 trajectoires Semaine 4 7 points</p> <p>Relevé intermédiaire et objectif personnels intermédiaires Semaine 8 9 points</p> <p>Diagnostic et prescriptions Semaine 7 10 points</p> <p>Total des points pour ce projet : 26 points</p> |

Projet 2 : Appliquer les règles inhérentes à la pratique du badminton

| Projet (objectifs, durée) | Stratégie (méthode, contenu) | Résultats attendus (normes de maîtrise) | Travail préparatoire (travail personnel) | Évaluation (mode, modalités, date) |
|--|--|--|---|--|
| <p>Démontrer sa compréhension des règles inhérentes à la pratique de l'activité</p> <p>Ce sous-projet est réparti sur toute la session et contribue avec les autres projets à l'amélioration de l'efficacité dans la pratique de l'activité</p> | <p>Capsules théoriques, lecture de notes de cours permettant au participant de s'approprier les principales règles inhérentes à la pratique de l'activité</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Sécurité ◆ Éthique sportive ◆ Règles du jeu (simple et double) ◆ Stratégie (simple et double) | <p>Démonstration par le participant de sa capacité à respecter et appliquer les règles en situation d'activité ou, à tout le moins, de sa connaissance des principales règles et des éléments de stratégie du simple et du double</p> <p>Examen 1 : règlement du simple et double</p> <p>Examen 2 : stratégie en simple et en double</p> | <p>Lecture des notes de cours TEXTE COOP #25821</p> | <p>Examen théorique 1, 10 points Semaine 5</p> <p>Examen théorique 2, 10 points Semaine 10</p> <p>Total des points pour ce projet : 20 points</p> |

Projet 3 : Améliorer son efficacité à contrôler la trajectoire du volant en effectuant les gestes techniques propres au badminton

| Projet (objectifs, durée) | Stratégie (méthode, contenu) | Résultats attendus (normes de maîtrise) | Travail préparatoire (travail personnel) | Évaluation (mode, modalités, date) |
|---|---|---|---|--|
| <p>Améliorer de façon sensible ses habiletés motrices</p> | <p>L'ensemble de la démarche, c'est-à-dire le projet d'apprentissage initial et le projet ajusté à mi-parcours amène le participant à améliorer sensiblement ses habiletés motrices et la qualité de ses trajectoires</p> | <p>Le participant démontre des gains d'efficacité en lien avec ses objectifs personnels et les habiletés motrices requises pour l'activité lorsqu'on compare le relevé final au relevé initial. (pré-test, post-test)</p> <p>L'amélioration de la qualité des 3 trajectoires du projet d'apprentissage telle que mesurée à l'aide du test final est le critère d'évaluation</p> | <p>Pratique hors cours suggérée</p> | <p>Test initial : sem 1 et 2, Test mi-session : sem 7</p> <p>Test final sommatif Semaine 11, 12 et 13 15 points</p> <p>Évaluation technique des gestes 9 points</p> <p>Total des points pour ce projet : 24 points</p> |

Projet 4 : Améliorer la capacité de s'opposer à un adversaire en situation de jeu en utilisant les techniques et les tactiques du badminton

| Projet (objectifs, durée) | Stratégie (méthode, contenu) | Résultats attendus (normes de maîtrise) | Travail préparatoire (travail personnel) | Évaluation (mode, modalités, date) |
|---|---|---|---|---|
| Améliorer son efficacité dans la pratique de l'activité | <p>Intégrer à son jeu les habiletés et les attitudes de base lui permettant de s'opposer de façon efficace et stimulante à son adversaire en situation de jeu.</p> <p>Les éléments de stratégie simples et complexes et les attitudes en lien avec :</p> <p>Le service et la réception du service L'attaque de l'espace de l'adversaire La défense de son espace Le fair-play</p> | <p>En situation de jeu, le participant démontre les critères d'efficacité recherchés quant à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La prise de la raquette* • L'attitude de base* • Le retour stratégique au centre du terrain* • L'utilisation stratégique des différentes trajectoires pour déplacer l'adversaire* • La maîtrise du geste pour les coups par-dessus la tête* <p>* voir critères sur la fiche d'évaluation</p> | <p>Étude des notes de cours</p> <p>Pratique hors cours</p> <p>Entraînement hors cours</p> | <p>Évaluation par observation en jeu</p> <p style="text-align: right;">15 points</p> <p>Semaine 14 et 15</p> <p>Évaluation de la capacité de s'opposer à l'adversaire en situation de jeu dans le contexte d'un tournoi en simple regroupant des joueurs de même calibre.</p> <p style="text-align: right;">15 points</p> <p>Semaine 14 et 15</p> <p>Total des points pour ce projet : 30 points</p> |

5.0 Synthèse des modalités d'évaluation sommative

| Objectif d'apprentissage | Description de l'activité d'évaluation | Contexte de réalisation | Échéance (date de remise d'un travail ou période d'examen) | Pondération (%) |
|--------------------------|---|---|--|-----------------|
| Projet 1 | Relevé initial et objectifs de départ | Individuel, à la maison | Cours 4 | 7 points |
| | Diagnostic et prescription | Individuel, à la maison | Cours 7 | 10 points |
| | Relevé intermédiaire et objectifs ajustés | Individuel, à la maison | Cours 8 | 9 points |
| Projet 2 | Examen théorique 1 (objectif et courtes réponses) | Individuel au gymnase au début du cours | Cours 5 | 10 points |
| | Examen théorique 2 (objectif et courtes réponses) | Individuel au gymnase au début du cours | Cours 10 | 10 points |
| Projet 3 | Test d'habileté | Test individuel d'habileté | Cours 1 et 2 | Formatif |
| | Test d'habileté | Test individuel d'habileté | Cours 7 | Formatif |
| | Test d'habileté | Test individuel d'habileté | Cours 11, 12 et 13 | 15 points |
| | Évaluation techniques des gestes | Observation en classe | Cours 11, 12 et 13 | 9 points |
| Projet 4 | Évaluation en jeu | Tournoi de fin de session | Cours 14 et 15 | 15 points |
| | Efficacité en jeu | Tournoi de fin de session | Cours 14 et 15 | 15 points |

Le *seuil de réussite* de ce cours est de 60 % basé sur le total des notes accumulées dans tous les examens sommatifs. Cette note minimale est accordée si l'étudiant a démontré qu'il a atteint les objectifs d'apprentissage du cours aux seuils fixés. (PIEA, article 6.5.2.1)

6.0 Modalités de participation au cours

Tenue vestimentaire obligatoire : chandail long à manches courtes (pas de camisole), culotte de sport courte ou pantalon de survêtement, sous-vêtement de soutien, chaussettes, chaussures de gymnase avec lacets (attachés et visibles), casquette interdite, bijoux interdits

Matériel obligatoire : cadenas, crayon de plomb, porte document, serviette et accessoires d'hygiène personnelle (douche)

Documentation obligatoire : Texte COOP # 25821

Engagement de l'étudiant dans l'activité d'apprentissage

L'étudiant est ponctuel. Il se présente un peu à l'avance, en tenue adéquate et avec le matériel exigé.

Il applique les règles du savoir-vivre dans ses rapports avec les autres.

Il contribue au déroulement sécuritaire de l'activité.

Il contribue à la mise en place d'une ambiance de travail efficace, sérieuse, détendue et agréable.

Il applique les consignes relatives à l'exécution des tests et des exercices de façon rigoureuse.

Il enregistre méthodiquement les observations demandées sur les fiches

Il rencontre son professeur dans les périodes de disponibilité indiquées pour toute question ayant rapport avec le cours.

7.0 POLITIQUE INSTITUTIONNELLE ET DÉPARTEMENTALE

Tout étudiant inscrit au collège Édouard-Montpetit doit prendre connaissance du contenu de quelques politiques et règlements institutionnels et s'y conformer. Notamment, la *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages, les conditions particulières concernant le maintien de l'admission d'un étudiant, la Politique de valorisation de la langue française, la Politique pour un milieu d'études et de travail exempt de harcèlement et de violence, les procédures et règles concernant le traitement des plaintes étudiantes*. Le texte intégral de ces politiques et règlements est accessible sur le site web du Collège à l'adresse suivante : www.college-em.qc.ca . En cas de disparité entre des textes figurant ailleurs et le texte intégral, ce dernier est la seule version légale et appliquée. Pour l'éducation physique, certaines contraintes tiennent compte de la nature des cours et des implications au niveau de l'apprentissage.

Remise des travaux et correction

Les travaux exigés doivent être remis à la date, au lieu et aux moments fixés. L'étudiant est informé à l'avance des critères de correction et de la pondération d'un travail ou d'un examen.

Retard pour la remise d'un travail

La pénalité pour le travail remis en retard est de 10% de la valeur du travail par jour ouvrable de retard pour tout travail valant au moins 10% de la note finale. Lorsqu'il s'agit de fiches d'activités hebdomadaires, la perte sera de 1 point par jour de retard.

Présentation matérielle des travaux

L'étudiant remet des travaux propres et dactylographiés ou imprimés à partir de traitement de texte sur l'ordinateur. Les brouillons ne sont pas acceptés. Il s'agit d'une exigence de forme qui autorise le professeur à refuser le travail ou à en retarder l'acceptation jusqu'à ce qu'elle soit satisfaite. Le retard à remettre le travail dans une forme acceptable est alors soumis à la pénalité prévue pour cette éventualité. (PIÉA, 6.2.5.2)

Qualité de la langue française

L'étudiant doit présenter ses travaux en un français correct. Il s'agit d'une exigence de forme qui autorise le professeur à refuser un travail ou à en retarder l'acceptation jusqu'à ce qu'elle soit satisfaite. (PIÉA 6.3.1) Le retard à remettre le travail dans un français correct est alors soumis à la pénalité prévue pour cette éventualité.

Plagiat

Tout manquement à l'honnêteté intellectuelle, de même que toute tentative de collaboration à une telle action entraînent la note «0» (zéro) pour l'examen, le travail ou l'activité d'évaluation en cause. Dans ce cas, le professeur en fait un rapport écrit à la coordination départementale qui le transmet à la Direction des études. (PIÉA, 6.6.1)

Révision de notes

L'étudiant qui s'estime lésé dans l'évaluation de son travail ou examen peut demander la révision de sa note en cours de session ou la révision de sa note finale conformément aux dispositions de l'article 6.6.2 de la PIÉA.

Note de passage

La note de passage du cours est de 60%. Cette note minimale est accordée si l'étudiant a démontré qu'il a atteint les objectifs d'apprentissage du cours aux seuils fixés. (PIÉA, 6.5.2.1)

Présence au cours : La présence au cours est obligatoire.

Absence

Toute absence est portée au dossier de l'étudiant quelle que soit la raison.

L'étudiant ne peut cumuler plus que 2 absences (équivalent à 4 heures de cours) qui ne sont pas justifiées par des raisons graves.

Dans tous les cas, il ne s'agit pas d'une autorisation de congé mais d'une mesure qui reconnaît à l'étudiant un droit limité à s'absenter.

Une 3^{ème} absence non reprise et non justifiée par une raison grave entraînera une exclusion du cours. Un avis sera acheminé à l'adjoint responsable au Service des programmes.

L'étudiant pourrait être amené à justifier son absence par un billet écrit indiquant la ou les raisons de son absence.

Reprise

Le professeur favorise le rattrapage quand cela est possible. Le professeur efface l'absence du dossier de l'étudiant lorsque l'étudiant reprend un cours manqué selon les conditions et les modalités précisées par le professeur.

Une absence justifiée par des raisons majeures acceptées comme telles par le professeur et pour laquelle on n'a pu offrir d'activité de rattrapage ne pourra être comptabilisée aux fins de sanction. Par contre, si l'étudiant ne reprend pas le cours manqué alors qu'il en a la possibilité, son absence est considérée comme non motivée et sera comptabilisée.

Retard

Les retards sont enregistrés. Le professeur peut refuser l'accès au cours en cas de retards répétés ou abusifs. Une absence est alors portée au dossier de l'étudiant.

Départs hâtifs

L'étudiant doit assister au cours jusqu'à la fin pour que sa présence soit enregistrée.

Modalités d'application

La politique de présence s'applique aux cours seulement et non aux activités d'évaluation sommative, auquel cas la PIÉA s'applique.

EN CAS D'ABSENCE PROLONGÉE POUR DES RAISONS GRAVES et lorsque le rattrapage n'est pas possible, l'étudiant doit aviser son A.P.I. le plus tôt possible. Dans certains cas, l'étudiant peut obtenir, selon le cas, la mention IT (incomplet temporaire) ou la mention IN (incomplet permanent) en conformité avec l'article 6.5.1.4 de la PIÉA et ainsi éviter l'échec.

Niveau d'engagement

Il est demandé à l'étudiant de s'impliquer activement dans la démarche du cours en donnant à sa participation une allure dynamique et enthousiaste.

Un comportement démontrant un niveau d'engagement inacceptable (sécurité) ou insuffisant (non participation aux activités pratiques d'apprentissage) peut être une cause de renvoi du cours et de refus d'accès par la suite.

L'étudiant doit établir une communication positive et respectueuse avec le professeur et les autres participants de son groupe, à défaut de quoi, il lui sera demandé de changer son langage ou son comportement sinon il devra quitter le cours.

Le professeur peut refuser l'accès au cours à un étudiant qui ne dispose pas de la tenue adéquate ou du matériel requis tel qu'indiqué au plan de cours. Une absence est alors enregistrée.

Un étudiant invité par son professeur à quitter le local doit récupérer ses effets et sortir tout de suite.

Droit d'appel

Un étudiant qui s'estime lésé lors de l'application de l'article 6.3.4 pourrait en appeler à l'adjoint responsable au Service des programmes.

Présence aux activités d'évaluation sommative

La présence aux activités d'évaluation sommative est obligatoire.

Toute absence non motivée pour des raisons graves (maladie, décès, événement de force majeure, etc.) à une activité d'évaluation sommative peut entraîner la note zéro (0) pour la dite activité. Des pièces justificatives peuvent être exigées.

Si les motifs sont graves et reconnus comme tels par l'enseignant, des modalités de report de l'activité d'évaluation seront convenues entre l'enseignant et l'étudiant. (PIÉA 6.2.5.1)

8.0 MÉDIAGRAPHIE

Matériel requis:

- ◆ Texte COOP 25821;
- ◆ Fiche d'apprentissage ;
- ◆ Porte document, crayon.

En référence :

- ◆ *Manuel de règlements et d'arbitrage*, Fédération québécoise de badminton inc., 86 pages.
- ◆ *Badminton, manuel technique, niveau I, de l'apprentissage à la compétition*, Fédération québécoise de badminton, Québec, 1984, 183 pages.
- ◆ Fédération Française de badminton,
<http://ffba.org>
- ◆ Fédération de Badminton du Québec
www.volant.qc.ca
- ◆ Serge Laferrière, *Réussir au badminton*, ERPI, Montréal 2003, 107 pages

9.0 CALENDRIER DE TRAVAIL

| Cours | Contenu (Activités et évaluations) | Travail à faire pour le prochain cours |
|-------|---|---|
| 1 | Plan de cours, Q-AAP, règles de base, prise de la raquette, attitude de base, Tests gestes techniques, jeu dirigé en <u>simple et double</u> | Acheter le document COOP #25821 Lire p.4 à 9 |
| 2 | Tests gestes techniques du jeu court, Habilités de base, jeu dirigé en <u>double</u> | Lire p. 10 à 24 doc. COOP |
| 3 | Revue des gestes techniques, élaboration d'objectifs personnels, jeu dirigé en <u>double</u> | Remplir la fiche d'apprentissage Utiliser p. 25 à 30 doc. COOP |
| 4 | Remise du travail sur les objectifs (7%) , projet d'apprentissage, jeu dirigé en <u>double</u> | Étude pour l'examen Lire p. 4 à 9 et 24 |
| 5 | Examen théorique sur les règles en double (10%) , travail sur les gestes techniques, projet d'apprentissage, jeu dirigé en <u>double</u> | Apporter le nécessaire pour filmer au prochain cours (caméra, téléphone) |
| 6 | Projet d'apprentissage, travail sur le dégagé (film), éléments de stratégie de base en simple, jeu dirigé en <u>simple</u> et présentation du travail : Diagnostic et prescription | Compléter le travail : diagnostic et prescription |
| 7 | Reprise des tests, remise du travail : Diagnostic et prescription (10%) , jeu dirigé en <u>simple</u> | Compléter la fiche d'apprentissage à remettre au prochain cours |
| 8 | Remise du travail sur les objectifs ajustés (9%) , travail sur les habiletés de base, jeu dirigé | |
| 9 | Atelier sur les gestes techniques, habiletés de base, jeu dirigé | Étude pour l'examen Lire p. 4 à 9 et 21 à 23 |
| 10 | Examen théorique sur les règles en simple (10%) , habiletés de base, jeu dirigé | Pratique hors cours |
| 11 | Début de la reprise des tests, jeu dirigé, Évaluation technique (9%) | |
| 12 | Suite des tests, jeu dirigé | |
| 13 | Fin des tests (15%) , jeu dirigé | |
| 14 | Début du tournoi en simple et évaluation en jeu | |
| 15 | Fin du tournoi en simple et évaluation en jeu (30%) | |